Des radars pour filmer dans les voitures

Par <u>Rémy Josseaume</u> Publié le 08/09/2023 à 17:38, Mis à jour le 08/09/2023 à 17:38



Acusensus

DROIT DE L'USAGER - D'ici quelques mois, grâce à l'apport de l'intelligence artificielle, de nouveaux radars seront capables de filmer et photographier l'intérieur des véhicules pour déceler certaines infractions au Code de la route.

Quand il s'agit de surveiller les automobilistes et les usagers de la route, l'imagination des pouvoirs publics semble sans limite. Progressivement, tous les pays européens renforcent leur arsenal pour traquer les infractions des usagers de la route. Il faut voir que malgré tous les moyens mis en place, les accidents de la route peinent à baisser. L'an dernier, en France, plus de 3 000 personnes - 3 267 exactement - ont encore perdu la vie sur nos routes, contre 3 244 en 2019, année de référence. Phénomène tout aussi inquiétant, la répression routière continue de se focaliser sur la vitesse alors qu'une grande partie des accidents sont dus à la conduite sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants et à l'usage du téléphone au volant.

Mais, les choses vont peut-être évoluer. Grâce à l'intelligence artificielle, un nouveau radar est en mesure de voir de l'intérieur de l'habitacle du véhicule qui circule. Ces dispositifs sont actuellement testés par nos voisins anglais après une première installation réussie en Australie.

Il peut ainsi détecter une panoplie d'infractions au Code de la route comme l'utilisation du téléphone au volant ou l'absence de la ceinture de sécurité, là où les autres radars plus conventionnels sont inopérants.

Au passage du radar IA, les images de l'habitacle du véhicule sont scrutées par un logiciel qui analyse automatiquement les faits et gestes du conducteur. Ce radar n'est pas pour autant autonome et ne peut totalement se reposer sur l'intelligence artificielle.

En effet, si les images captées sont, dans un premier temps, traitées par un logiciel intelligent détectant les infractions au Code de la route, elles sont par la suite transmises à un agent ayant pour mission de confirmer ou non les infractions relevées.

L'avènement du contrôle routier sous intelligence artificielle préfigure sans aucun doute la fin du contrôle humain.

La rédaction vous conseille

- → Priorité à droite: quelles sont les règles?
- → Signalisation en panne: que faire en l'absence de feu tricolore?
- → À vélo, le code de la route s'applique aussi!
- → PV avec une voiture de location: que faire?
- → Combien de points peut-on perdre au maximum?

Sujet

Droit de l'usager